

## **Compte rendu du Conseil Municipal du mercredi 02 février 2022.**

**Présents :** Mme VERGONNIER, M. GALTIER, M. DELCROS, M. FROMENT, M. FRAYSSINHES, M. BOISSET, M. BOUVIALA, Mme VALETTE, Etienne BOISSET.

**Absents :** M. PYROTH, Mme LAFON, Mme FAUST, excusés, ont donné procuration à Danièle VERGONNIER, VALETTE Laurence et à BOISSET Etienne.

**Secrétaire de séance :** Mme VALETTE.

1. Approbation du compte rendu du conseil municipal du 25 novembre 2021.
2. Réunions Communauté de Communes :
  - Animation des Sites et des Sons :  
L'office de Tourisme propose des animations hors saison estivales, à savoir, les périodes de vacances de printemps et d'automne et du 14 juin au 26 juillet puis du 23 août au 13 septembre, tous les mardis soirs, dans des sites spécifiques afin de valoriser les exploitations agricoles locales. Le calendrier sera donné ultérieurement.  
Avis favorable.
  - Convention à signer pour les enseignes et les pré-enseignes :  
Cela relève d'une déclaration d'urbanisme, dans le cadre du cahier des charges du PLUi. Le dossier sera instruit par la Communauté de Communes. La commune de La Cresse s'engage à payer 100 € pour l'instruction du dossier déposé.
  - Rencontre avec Madame Aude Roche, chargée de la Communication à la Communauté de Communes de Millau afin de connaître les modes de communication de la Commune. Les moyens mis en place pour l'heure : Bulletin Municipal, Site Internet, Site J'aime La Cresse sur Facebook, Journal de Millau.
  - Renouvellement de l'adhésion à la Carte Jeune :  
Elle est à demander auprès de la mairie de Millau, gratuite pour les jeunes de 12 à 20 ans. Se munir de sa carte d'identité, d'une photo et d'un justificatif de domicile.  
Participation de la commune : 15 €/carte.
3. Distribution des sacs poubelles aux administrés :  
La distribution aura lieu le **25 février** prochain de **16h à 19h**, à la salle polyvalente, pour des sacs noirs et un cabas pour les déchets à recycler.
4. Opération façades :  
Le dernier chantier date de 2002 pour le périmètre de la rue Principale et de Mailhosques. Aujourd'hui, le Conseil est favorable à recevoir les conseils du cabinet URBANIS pour le choix du zonage ; peut-être avec une orientation sur le hameau de Pinet.

L'aide de la commune s'élèverait à 1 000 € et celle de la Communauté de Communes à 3 000 € par façade.

5. Ecole :

Prochaine réunion du CDEN le 08 février.

6. DETR 2022 :

Pour le dossier présenté en 2021 relatif à la demande d'aide pour la réfection du chauffage et l'isolation de la mairie et de l'école, une réponse favorable du Département et de la Région. Le conseil décide de faire à nouveau une demande à l'Etat, à hauteur de 25% pour boucler le budget de ces travaux. Le dossier sera déposé avant le 25 février. La part restante à la commune est de 20%.

7. Travaux :

➤ Chicanes entrée du village – coté Paulhe :

Un reste de DETR de l'an passé, ainsi qu'une demande d'aide au FAL (Fonds d'Action Locale pour l'amélioration de la Sécurité routière) permettrait de réaliser les travaux.

➤ Circulation au niveau du pont :

Il n'existe pas de réglementation en la matière. Il s'agit d'une question de bon sens. Les voitures sortant du village ayant plus de visibilité cèdent la priorité à celles arrivant de la voie RD 907.

➤ Entretien du pont :

Le département avait lancé un appel d'offre pour l'entretien du platelage et du revêtement du pont sans réponse de candidat à ce jour.

➤ Travaux du Quartier de La Cressette :

Le projet sera présenté aux riverains dans le printemps pour une réalisation en 2023.

➤ Projet des composteurs :

Des devis ont été présentés au conseil pour l'aménagement du terrain. Cette parcelle étant petite, deux propriétaires riverains seraient susceptibles de vendre 2 parcelles en contre bas du chemin des canibières à la mairie afin de créer des jardins partagés.

➤ SIEDA :

Appel d'offre pour le fournisseur d'énergie. EDF retenu.

➤ Four communal :

Changement des clés.

Nous remercions Monsieur Decremps pour la réparation des portes ainsi que l'entreprise Sévérac pour la pose de cheneaux et l'entretien du toit. (1 500 €)

La salle est prêtée à Madame Desola pour la chorale, tous les mardis soirs.

- Syndicat de l'eau :  
Suite à de nombreuses fuites sur le réseau et le mécontentement de certains administrés, contact a été à nouveau pris avec le Président du Syndicat.  
Les analyses font ressortir que le traitement de l'eau est corrosif au niveau des canalisations. Le syndicat essaie de changer le produit de traitement de l'eau.
- Le Parc des Grands Causses propose une mise à disposition de 3 vélos de ville et d'un VTT pour un emprunt gratuit pendant 1 à 2 semaines pour les habitants permanents ou saisonniers.  
Dossier confié à M. Froment pour l'organisation du planning.
- L'APABA (les bios de l'Aveyron) propose une journée bio et territoire le 10 mars prochain. Le lieu sera donné ultérieurement.
- Lecture de la lettre de Madame Hanf.  
La Communauté de Communes est en réflexion sur l'achat d'un broyeur à végétaux.
- SIVOM – Crèche et Petite Enfance :  
La personne recrutée dernièrement relance le projet d'une MAM (Maison d'Assistantes Maternelles) en accord avec les assistantes maternelles de la Vallée car les normes deviennent de plus en plus strictes pour obtenir les agréments.
- Rappel est fait de l'arrêté municipal interdisant la divagation des chiens sur le village.
- Eglise :  
Des pigeons posent des problèmes pour l'entretien du tympan et du parvis de l'église. L'entreprise Sévérac interviendra prochainement pour poser des piques pour s'en protéger.

Levée de séance à 23 h 20.